

**ACTE DE DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES
POUR LES TRAITEMENTS NATIONAUX**

Nom de l'organisme : MSA Sud Champagne

Adresse : Allée Cassandre – 52 000 CHAUMONT

En application :

- des articles 37 à 39 du Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD)
- des articles 82 à 84 du Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je soussigné, Stéphane ANTIGNY - Directeur Général de la caisse de MSA de Sud Champagne, responsable des traitements de données à caractère personnel effectués par cet organisme.

Désigne Monsieur Ludovic PORTOIS, Directeur des affaires juridiques et institutionnelles de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole en qualité de délégué à la protection des données à caractère personnel pour les traitements de données communs à l'ensemble des caisses de Mutualité Sociale Agricole développés dans le cadre de l'informatique institutionnelle et ce, quel que soit le régime des formalités à accomplir au titre du Règlement Général sur la Protection des Données.

Fait à TROYES le 11/05/2022

Signature



Stéphane ANTIGNY
Directeur Général
MSA Sud Champagne